



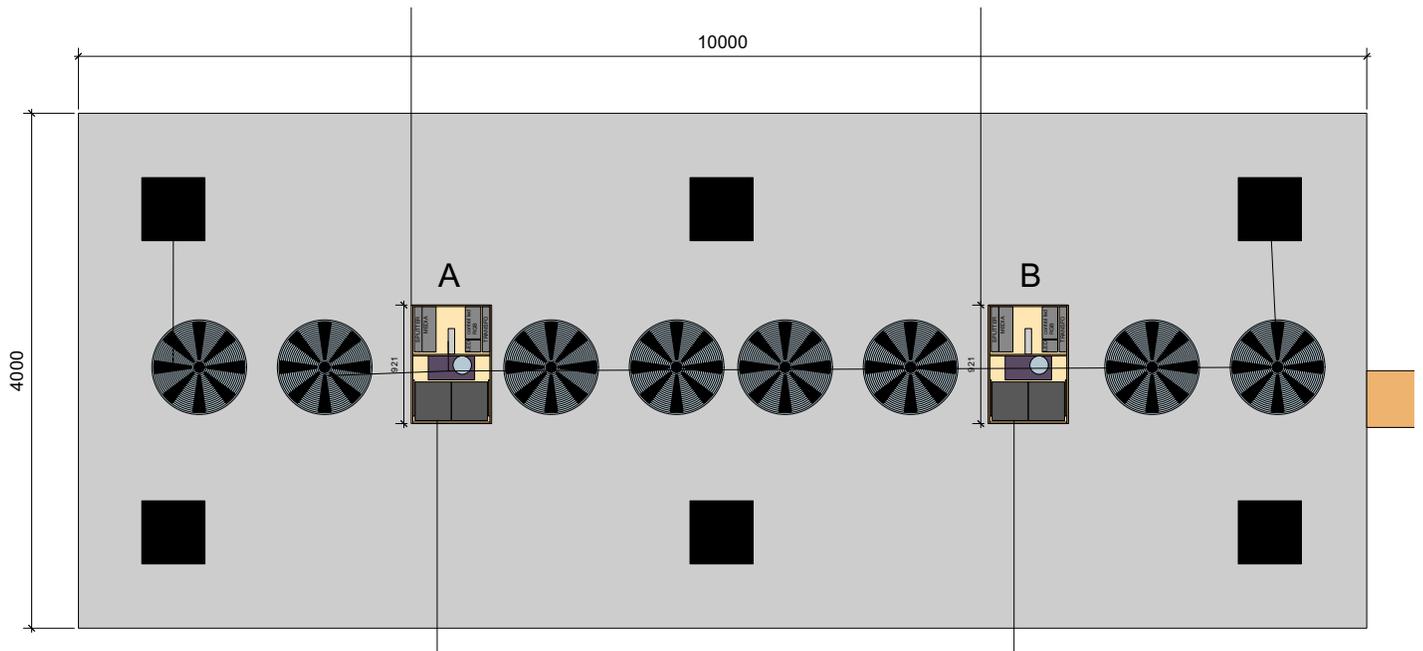
GRAVITY

Le projet **Gravity** est une sculpture cinétique augmentée par de la lumière, de la projection d'images et du son. Il utilise le vent produit par des ventilateurs pour mettre en mouvement des drapés de soie très fins et légers dans l'enceinte de la collégiale.

Il s'inspire des travaux et recherches de Daniel Wurtzel, un artiste Américain pionnier dans l'utilisation de l'air pour créer des sculptures cinétiques. L'idée est de prolonger, moderniser ses recherches en exploitant l'outil numérique pour en quelque sorte augmenter le drapé de soie qui sera considéré comme un écran.

Écrit pour les grands espaces, l'installation **Gravity** se compose de deux modules de 10m par 4 et de un de 5m par 4m. Elle peut occuper un espace de 25m sur 4m. Elle offre un point de vue général à ses deux extrémités, mais permet également une déambulation entre et autour des 3 modules. Il faut donc prévoir des couloirs de circulation d'au moins 1.5m autour.

Il s'agit d'une installation contemplative. Un scénario articulant différents tableaux accompagné d'une atmosphère sonore est répété environ toutes les 10-12 minutes. C'est une installation très poétique invitant au rêve et à la contemplation. On peut imaginer mettre des chaises longues ou des bancs de part et d'autre du parcours autour de l'oeuvre pour profiter plus confortablement d'un point de vue en contre-plongée.



LES 2 MODULES de 10 m :

Ils Sont constitués chacun de :

-6 **mats** en acier noirs d'environ 4.5 mètres de hauteur qui permettent de tendre un câble contraignant le voile. Ils sont lestés à leur base pour assurer leur stabilité. On peut envisager de les accrocher avec une guinde par le haut pour les sécuriser. Leur embase accueille un système d'éclairage permettant de les localiser dans l'obscurité. Ils sont situés dans une zone où le public ne doit pas pénétrer.

-1 **voile** (M1) de soie de couleur blanche et semi-transparent mesurant 9m par 3m, il peut évoluer jusqu'à environ 5 mètres de hauteur. Il est mis en lumière et sert d'écran de projection.

-8 **ventilateurs** dont la puissance est contrôlée en DMX. Ils permettent d'insuffler le mouvement au voile. Ils sont équipés de leds éclairant le voile. A noter que leur bruit peut être relativement présent.

-2 **caissons** contenant chacun l'électronique et un **vidéoprojecteur** ultra courte focale placé au sol. Ils permettent de projeter des images sur le voile.

-4 **enceintes** de son posées de part et d'autre du caisson. Ils assurent la diffusion sonore sur toute la longueur de l'installation.

-1 **moquette** noire (M1) de 10m par 4m matérialisant la zone interdite au public.

La Régie :

Elle est dans un box noir de 0.8m par 0.7m sur 1.2m de hauteur. Elle contient l'ordinateur de contrôle et son écran.

Elle doit être placée à moins de 15 mètres du centre de l'installation. Elle est reliée au caisson central par 1 câble Hdmi, 1 câble DMX et un câble réseau.

Alimentation :

A rajouter:

-Des passages de câbles entre la régie et l'installation, et entre les moquettes.

-En option un système de diffusion sonore périphérique.